



INFORMATIONS ET DOCUMENTS DE RENTREE

- ✓ **Courrier du Chef d'Établissement**
- ✓ **Circulaire générale :**
 - Dates de rentrée des élèves
 - Horaires des cours
 - Dates des réunions des parents par classe
 - Dates des vacances scolaires 2024/2025
- ✓ [Courrier relatif aux bourses nationales \(rappel\)](#) – les formulaires de demande vous seront transmis dès la rentrée
- ✓ **Lectures estivales conseillées :**
 - Collège Saint-Louis (Saint-Mitre-les-Remparts) : [6^{ème}](#), [5^{ème}](#), [4^{ème}](#), [3^{ème}](#).
 - Collège Sainte-Marie (Marignane) : [6^{ème}](#), [5^{ème}](#), [4^{ème}](#), [3^{ème}](#).
- ✓ **Fournitures scolaires :**
 - Collège Saint-Louis (Saint-Mitre-les-Remparts) : [6^{ème}](#), [5^{ème}](#), [4^{ème}](#), [3^{ème}](#).
 - Collège Sainte-Marie (Marignane / Gignac) : [6^{ème}](#), [5^{ème}](#), [4^{ème}](#), [3^{ème}](#).
 - Lycée : Agenda ou Cahier de texte obligatoire, les autres fournitures seront demandées à la rentrée par les professeurs
- ✓ [Transports Scolaires, renseignements, lignes, horaires, inscription en ligne](#) – pour les élèves déjà bénéficiaires, se référer au courriel transmis par la Métropole.
- ✓ [Mutuelle Saint Christophe Assurances](#), tous les élèves inscrits au sein de l'Ensemble Scolaire bénéficient de l'assurance scolaire et extra-scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe Assurances



Ensemble Scolaire ■ Saint-Louis ■ Sainte-Marie ■

Enseignement Privé Catholique sous contrat d'association avec l'État

*"Quoi que vous puissiez faire ou rêver, vous pouvez le faire, commencez.
L'audace a du génie, de la puissance et de la magie."
Goethe*

Gignac-la-Nerthe, le 9 juillet 2024

Madame, Monsieur, Cher Parent, Cher Responsable Légal,

Prendre le temps... telle était la thématique de l'année scolaire qui se termine. Ce temps nous l'avons accueilli comme un don, celui-ci est un cadeau.

Il nous aura permis, de poursuivre l'œuvre éducative de l'*ensemble scolaire Saint-Louis Sainte-Marie* dans ce qui nous caractérise : l'accueil et l'accompagnement de chacun, sur son chemin, avec enthousiasme et rigueur, dans la fraternité à la suite du Christ.

Les résultats aux examens des élèves et étudiants sont excellents... ils sont le reflet de la délicate co-éducation que nous réussissons à vos côtés.

L'humilité qui nous définit ne doit pas nous empêcher de promouvoir ce qui est partagé au sein de l'ensemble scolaire... C'est ainsi qu'un *relooking* de notre identité visuelle (logo, charte graphique et signalétique) et la refonte de notre site internet ont été accomplis avec l'aide de nombreux collaborateurs en interne et en externe. La rentrée scolaire prochaine verra la publication de la 1^{ère} édition annuelle du *Journal de l'Ensemble Scolaire* qui présentera divers échantillons du panorama de ce qui est vécu au quotidien.

Divers travaux et aménagements sont en cours et se poursuivront cet été pour permettre à tous les enfants/jeunes/adultes de continuer à évoluer dans un cadre de vie propice à leur épanouissement intellectuel et spirituel.

Si la page de l'année scolaire 2023-2024 est en train de se tourner, les préparatifs de la rentrée prochaine sont en cours de finalisation. Lors de l'année 2024-2025, je souhaite que nous célébrions *L'Engagement* de chaque membre de la communauté éducative :

- *L'Engagement* des Adultes de Saint-Louis Sainte-Marie, ce qui est semé au quotidien participe à faire grandir les enfants, les jeunes... il s'agit d'un engagement de conviction dans la durée, au service de l'Autre et de l'Établissement,
- *L'Engagement* des Élèves et Étudiants dépasse leurs statuts d'apprenants pour être acteurs à part entière de ce projet éducatif qui nous relie les uns aux autres et franchit les frontières de l'Établissement,
- *L'Engagement* des Parents, à nos côtés dans l'éducation de vos enfants,
- *L'Engagement* des Bénévoles de l'APEL et de l'OGEC qui s'investissent sans faille pour la mise en place de nouveaux projets au service des élèves/étudiants/adultes.

En attendant le plaisir de vous revoir, je vous souhaite une agréable période estivale.

Salutations bienveillantes, et engagées.

Le Chef d'Établissement,
Coordinateur de l'Ensemble Scolaire
Jean-Marie Uangout



Gignac la Nerthe, le 10 juillet 2024

Chers Parents et Élèves,

Avant le départ en vacances, voici tous les renseignements utiles pour la prochaine rentrée scolaire.

DATES DE RENTRÉE

ÉCOLES SAINT-LOUIS SAINTE-MARIE :

De la Maternelle au CM2 : Lundi 2 septembre 2024 – à 8h55

(Rentrée échelonnée pour les élèves de petite section uniquement).

COLLÈGE SAINT-LOUIS SAINT MITRE LES REMPARTS

6 ^{èmes}	Lundi 2 septembre de 13h15 à 16h45	<i>Début des cours Jeudi 5 septembre selon l'emploi du temps communiqué le jour de la rentrée</i>
5 ^{èmes}	Mardi 3 septembre de 9h à 12h	
4 ^{èmes}	Lundi 2 septembre de 9h à 12h	
3 ^{èmes}	Mardi 3 septembre de 14h à 16h45	
COLLÈGE SAINTE-MARIE MARIGNANE		
6 ^{èmes}	Lundi 2 septembre de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30*	
5 ^{èmes}	Mardi 3 septembre de 8h45 à 12h	
4 ^{èmes}	Mardi 3 septembre de 14h30 à 17h30	
COLLÈGE / LYCÉE / BTS SAINT-LOUIS SAINTE-MARIE GIGNAC		
3 ^{èmes}	Mardi 3 septembre de 14h30 à 17h30	

***Pour les 6^{èmes} du collège de Marignane accueillis à la journée**, les services du restaurant scolaire et d'études surveillées seront assurés à partir du Lundi 2 septembre.

ATTENTION : TRANSPORTS SCOLAIRES assurés les lundi et mardi en début et fin de journée.

Bonnes vacances et au plaisir de vous accueillir à la rentrée !



HORAIRES DES COURS – ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

SITE DE GIGNAC / MARIGNANE :

ÉCOLES : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 8h55 - 11h55 / 13h30 - 16h45 **Etude** : 16h45 - 17h30

COLLÈGES / LYCÉE :

Lundi - Mardi - Vendredi : 8h35 / 17h25 (pause méridienne : en fonction de l'emploi du temps)

Mercredi : 8h35 - 12h30

Jeudi : 8h35 - 16h15

SITE DE SAINT MITRE LES REMPARTS : COLLÈGE

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 8h15 - 16h40 (pause méridienne : en fonction de l'emploi du temps)

Mercredi : 8h15 - 11h10

RÉUNIONS DES PARENTS PAR CLASSE

Pour permettre à tous les parents de connaître l'organisation du travail scolaire de leur enfant et les méthodes de travail pour l'année scolaire 2024/2025, une réunion est organisée par le Professeur Principal de chaque classe après un accueil par l'équipe de direction.

ÉCOLES GIGNAC - MARIGNANE			COLLÈGES ET LYCÉE MARIGNANE - GIGNAC			COLLÈGE SAINT MITRE		
Classe	DATE	HEURE	CLASSE	DATE	HEURE	CLASSE	DATE	HEURE
CP	Lundi 02 09	16H45	6 ^{èmes} :	Lundi 02 09	16H30	6 ^{èmes} :	Lundi 02 09	16H50
CE1	Mardi 03 09		5 ^{èmes} :	Jeudi 05 09	16H45	5 ^{èmes} :	Jeudi 05 09	17H
CE2	Vendredi 06 09		4 ^{èmes} :	Jeudi 12 09	16H45	4 ^{èmes} :	Jeudi 05 09	17H
CM1	Lundi 09 09		3 ^{èmes} :	Jeudi 19 09	17H	3 ^{èmes} :	Mardi 03 09	16H50
CM2	Jeudi 19 09		2 ^{ndes} :	Lundi 09 09 Mardi 10 09	17H45			
			(dates précisées le jour de la rentrée en fonction de la classe de votre enfant)					
Maternelles :			1 ^{ères} :	Lundi 16 09	17H45			
PS	Jeudi 05 09	Term. :	Mardi 17 09					
MS	Vendredi 13 09							
GS	Jeudi 12 09							

Ces réunions permettent le suivi de la scolarité de l'enfant. D'ores et déjà, merci de retenir ces dates et de vous rendre disponible.

VACANCES SCOLAIRES 2024 / 2025

TOUSSAINT : Samedi 19 octobre au Lundi 4 novembre

NOËL : Jeudi 19 décembre au Lundi 6 janvier ➡ **Journée Pédagogique Vendredi 20 décembre**

HIVER : Samedi 8 février au Lundi 24 février

PRINTEMPS : Samedi 5 avril au Mardi 22 avril

Été : Samedi 5 juillet